

QUIZ COUPE DU MONDE DE FOOTBALL FEMININE 2019
VILLE D HARFLEUR
RÈGLEMENT 2019

Article 1 - Objet du concours

Le jeu dénommé « Quiz – Coupe du monde féminine 2019 » a pour objet d’offrir des places pour la coupe du Monde Féminine de Football qui se déroulera au Havre en Juin 2019

Article 2 - Organisation

L’organisation du concours est confiée à un jury présidé par Madame le Maire ou son représentant, et sera composé de :

- deux élus de la Ville d'Harfleur
- une personne du Service des Sports de la ville d’Harfleur.

Les membres du jury resteront neutres quant à la décision concernant le Quizz, et ils ne pourront participer au concours.

La décision du jury sera sans appel.

Article 3 - Dates et contenu

Le Quiz se déroulera du 2 Mai 9h au 31 Mai 2019 16h. Il comprendra 5 questions et sera mis en ligne sur le site internet de la Ville www.harfeur.fr et publié dans le Zoom du mois de Mai 2019.

Article 4 - Participation

4-1 - Conditions de participation

Le Quiz est ouvert à toute personne âgée de plus de 16 ans le jour de l’ouverture du concours et résidant à Harfleur. La Ville d’Harfleur pourra être amenée à demander aux gagnants des justificatifs prouvant ces deux qualités.

L’inscription au Quiz est gratuite.

Une seule participation par foyer sera admise.

4-2 - Modalités de participation

Pour participer, deux possibilités :

- **La participation en ligne** en vous rendant sur le site internet de la ville : www.harfeur.fr (Du 2 Mai 9h au 31 Mai 2019 16h).

- **La participation par bulletins** qui seront à votre disposition : (Du 6 Mai 9h au 31 Mai 2019 17h).

- à l’accueil de la Mairie
- au Pôle de Beaulieu
- dans le Zoom

Toute réponse non complète ne sera pas retenue.

Les bulletins de participation seront à déposer à l'accueil de la Mairie, au Pôle de Beaulieu, ou à envoyer par courrier à Mairie Jeu « Quiz Coupe du Monde Féminine 2019 » 55 rue de la République 76 700 Harfleur ou par mail à jeux-concours@harfeur.fr avant le 1^{er} juin, le cachet de la poste faisant foi.

Article 5 - Détermination des gagnants

Les gagnants devront avoir répondu correctement aux réponses 1 à 4 sur la base des réponses préétablies par le jury.

La question subsidiaire n° 5 permettra de déterminer l'ordre des gagnants en les classant par ordre de proximité avec le chiffre de la réponse 5. En cas d'égalité absolue, le jury pourra désigner des gagnants ex aequo.

Les décisions du jury sont souveraines et ne pourront donner lieu à aucune contestation.

Article 6 - Attribution des lots

39 places pour les matchs suivants seront attribuées

11 places pour le match de qualification, Chine / Espagne, le 17 juin

14 places pour le match de huitième de finale du 23 juin

14 places pour le match de quart de finale du 27 juin

Les places seront attribuées aux gagnants selon la répartition suivante :

du 1^{er} au 7^{ème} : 2 places pour le match du 27 Juin pour chaque gagnant

du 8^{ème} au 14^{ème} : 2 places pour le match du 23 Juin pour chaque gagnant

du 15^{ème} au 18^{ème} : 2 places pour le match du 17 juin

du 19^{ème} au 21^{ème} : 1 place pour le match du 17 juin

Article 7 – Information des gagnants et Retrait des places

Les gagnants seront informés par mail ou par téléphone.

Les places seront à retirer à l'accueil de la Mairie jusqu'au 14 juin 17h selon les horaires d'ouverture habituels.

Les places non réclamées après cette date resteront la propriété de la Ville d'Harfleur et pourront être attribuées à d'autres personnes.

Article 8 - Acceptation du règlement et communication

La participation au Quiz entraîne de la part des candidats, l'acceptation sans réserve du présent règlement, ainsi que les décisions prises par le jury qui reste souverain. Aucune réclamation ou litige ne seront prises en compte.

Tout participant accepte la diffusion de son nom et des photos qui seront prises dans le cadre de l'opération « Quiz – Coupe du monde féminine 2019 », sur le site officiel de la Ville, dans le bulletin municipal ou la presse locale.

